

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **71 (1963)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. Charly Guyot a fait paraître, le 30 mars 1963, dans le *Journal de Payerne*, une étude intitulée *Un séjour de Michelet en Suisse*.

Dans la *Feuille d'Avis d'Orbe* du 9 février 1963, on peut lire une *Lettre d'un médecin d'Orbe à sa mère* ; elle est du 3 février 1845, et elle a été écrite par le D^r Ferdinand Jain.

Dans les numéros 5 et 6 de la *Revue des PTT* de 1962, à l'occasion de l'année Rousseau, M. André Amiguet a fait paraître deux articles : *Jean-Jacques Rousseau candidat aux postes sardes*, et *La Nouvelle Héloïse et les postes*. Les personnes que ces études intéressent peuvent en demander un exemplaire à l'auteur, avenue Floréal 1, à Lausanne.

Dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* de 1962 (p. 192-218), M^{lle} Hélène Kern a fait paraître un article sur *Le séminaire de Lausanne et le comité genevois*.

L'Association vaudoise des amis du patois vient de publier un *Petit dictionnaire vaudois (français-patois)*, tiré des œuvres de Jules Cordey («Marc à Louis»), par MM. Albert Chessex et Ernest Schüle. Les amateurs de notre patois prendront un plaisir particulier à revoir ces termes savoureux tirés de *Por la veillâ* et de *La veillâ à l'ottô*.

Le Démocrate de Payerne du 9 janvier 1963 a publié intégralement l'étude *Les Vaudois* que M. Henri Perrochon a donnée au *Dictionnaire des populations* publié par la *Revue de psychologie des peuples*.

BIBLIOGRAPHIE

La musique dans le pays de Vaud sous le régime bernois

Qui a vu l'auteur extraire avec un zèle et un enthousiasme infatigables les trésors amassés dans nos archives cantonales et communales pour les mettre en valeur, ne s'étonnera pas de la *Somme* qu'il a patiemment construite ¹. Nous contemplons là le fruit de plus de vingt-cinq ans d'efforts, un fruit riche, savoureux et splendide parce que mûri dans un grand amour.

Tout attire dans ce livre : la présentation d'un goût impeccable, un choix d'illustrations merveilleux, les titres si divers des chapitres qui

¹ JACQUES BURDET, *La musique dans le pays de Vaud sous le régime bernois* (1536-1798). Bibliothèque historique vaudoise, XXXIV ; relié plein toile (25,3 × 17,8), 692 pages, une centaine d'illustrations. Préface d'Ernest Ansermet. Payot, Lausanne, 1963.

dévoilent tous des découvertes inattendues, et même un disque de musique du XVI^e siècle.

A la suite d'une sélection très arbitraire, nous ne pourrions mentionner que quelques-uns des problèmes abordés par l'auteur et ne souligner que quelques-uns des aspects de ce livre si chatoyant.

Le point de départ se fixe sur la question « par quoi remplacer le chant grégorien ? », et Jacques Burdet analyse l'attitude *dogmatique* des réformateurs à l'égard de la musique ; ils l'approuvent lorsqu'elle sert à louer Dieu, mais lui imposent des restrictions dictées par un souci de modération et d'humilité. Cela nous vaut d'excellentes citations de Calvin et de Viret ; celui-ci se montre un connaisseur averti de la musique et de son histoire, et il est également fort bien informé de la position adoptée à ce propos par les Pères de l'Eglise. Nos réformateurs se méfient de l'accompagnement musical qui distrait l'esprit de l'attention unique qui devrait porter au sens des paroles. Viret trahit un bon sens caustique dans sa façon de préférer l'art naturel, le chant des oiseaux, à l'art des hommes : « ... les oiseaux ont cest advantage par dessus les hommes qu'il ne leur a point fallu tirer les aureilles à l'escole de Musique pour leur apprendre leur chant, comme les chantres les tirent aux enfans, ausquels je les ay veu tant tirer qu'on les leur faisoit longues comme aux asnes... » (p. 31).

L'auteur fait revivre tout un groupe de pionniers de la musique réformée, de François Gindron, le seul compositeur lausannois du XVI^e siècle, à Maturin Cordier, en passant par d'authentiques amis de Clément Marot, Thomas Malingre et Eustorg de Beaulieu. Les chantres de la Cathédrale, qui participent étroitement à la vie du Collège pour l'enseignement de la musique, recèlent en leurs rangs certains originaux, tel Julien Périer pour qui le vin semble éclaircir et assurer la voix : « lequel a bon droict est appellé le nerfz de la musique, et sans lequel luy est impossible de bien entonner » (p. 111). Les détails biographiques imprévus abondent sur une foule de personnages intéressants.

Jacques Burdet étudie vraiment tous les aspects de la musique et nous gratifie ainsi d'un excellent chapitre sur les fifres et tambours, dont les cottes bariolées aux couleurs de leurs villes égaièrent les grandes cérémonies. Il reproduit également des œuvres rares comme la *Brieve instruction de musique* de Cecier, dit Colony, dédiée à « MM. les nobles Syndiques et Conseil de la ville de Morges », et dont on a retenu surtout la conclusion parlant de « la quatriesme Clef de Musique, qui est celle de la Cave du bon vin,

Veu que la Clef de la Cave
Rend la voix douce & suave. »

Une partie très importante de ce livre est consacrée à l'étude du renouveau de la musique au XVIII^e siècle, après une longue période d'atonie ; alors survient la revision du psautier, dont les paroles du

XVI^e siècle ne sont plus bien comprises : « il y en a même qui, dans le style d'aujourd'hui, excitent des idées sales » (p. 229).

Les sociétés de chant sacré, qui fleurissent à cette époque et cherchent à améliorer le chant d'église, contribuent pour une large part à cette régénération de la vie musicale ; la plus louable d'entre elles, la seule qui ait subsisté jusqu'à nos jours et soit encore bien vivante, mérite une mention particulière : le Chant sacré du Sentier.

Les recherches inlassables de M. Burdet lui ont permis d'étoffer singulièrement l'histoire d'une autre institution, elle aussi destinée à mettre en valeur le chant des psaumes : les trompettes d'église, dont la paroisse du Chenit fut une véritable pépinière au XVIII^e siècle. Dans ce domaine encore, des surprises de taille nous attendent, et la musique sacrée mène à tout ; par exemple, la « Société des musiciens de l'Eglise de Savigny » se métamorphose peu à peu en « Société des carabiniers de Savigny » ; d'ailleurs, une évolution analogue se constate à Montreux et à Corsier, au XIX^e siècle.

Le XVIII^e siècle voit aussi réapparaître les orgues en pays vaudois, un retour tardif dû pour une bonne part à l'influence d'un Toggenbourgeois, Samson Scherrer.

L'auteur n'oublie pas le rôle de la musique dans la vie de société pendant ce même XVIII^e siècle, et lui réserve des pages substantielles. L'occasion lui est ainsi offerte de reprendre l'étude du passage de Mozart à Lausanne, à l'âge de dix ans et demi, en septembre 1766 ; une heureuse découverte personnelle lui permet d'apporter une contribution précieuse à l'histoire de cet événement qu'un manque d'information estompe encore fortement. Notre devoir n'est pas de révéler ici les conclusions de M. Burdet, mais d'encourager les lecteurs à jouir de son beau livre.

Après cette passionnante étude de la musique de salon, nous sommes introduits dans la compagnie des ménétriers et des ménétrières qui, plus ou moins clandestinement, animent nos granges et nos places publiques : ils sont aussi, à un degré infiniment plus modeste bien sûr, de bons serviteurs de la musique. Et le XVIII^e siècle se clôt, comme retentissent déjà les échos révolutionnaires.

Le Chœur des Jeunes qui, sous la direction d'André Charlet, redonne vie et sensibilité à cette musique du temps passé, doit recevoir un hommage de plus.

Enfin, nous féliciterons Jacques Burdet pour son œuvre d'une richesse inappréciable, et lui souhaiterons de pouvoir sans encombre renouveler notre joie en nous apportant le volume qu'il nous promet déjà sur la musique dans le canton de Vaud au XIX^e siècle.

J.-P. CHAPUISAT.